



La  
mammographie

NOUS LE  
FAISONS. ET  
QUE FAITES-  
VOUS ?

À

Chère

**Vous pouvez bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer du sein tous les deux ans.** De cette façon, nous pouvons détecter un cancer du sein avant même que vous ne le remarquiez. Vous décidez vous-même si vous participez.

Chaque année, **plus de 200 000 femmes** en Flandre participent au dépistage. **Participez-vous aussi ?** Nous avons déjà pris un rendez-vous pour vous.

#### COMMENT PARTICIPER ?

**Rendez-vous au rendez-vous que nous vous proposons ici.**

Date et heure :  
Unité de mammographie :

**Apportez les documents suivants :**

- votre carte d'identité ;
- la présente lettre.

L'examen est **GRATUIT** si vous êtes membre d'une mutualité belge.

**Voulez-vous savoir comment se déroule l'examen ?** Dans ce cas, lisez le dépliant ci-joint.

**Vous avez des questions personnelles ou vous hésitez à participer ?**

- Discutez-en avec votre médecin traitant.
- Visitez [www.bevolkingsonderzoek.be](http://www.bevolkingsonderzoek.be)

Cordialement,

**Dr Patrick Martens**  
Directeur Centrum voor Kankeropsporing